



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-huitième session

Rome, 8-9 décembre 1999

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE
RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés de paiement, telle que décrite au tableau II du document EB 99/68/R.5, le Conseil est prié de noter que le Burundi, le Cap-Vert, la Dominique, le Kenya, le Soudan, la Syrie, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie ont maintenant intégralement réglé le montant des impayés qu'ils avaient accumulés au 30 septembre 1999, tandis que les Comores et la Grenade ont acquitté une partie de leurs arriérés au 30 septembre 1999. Depuis cette date, les sommes versées au FIDA en règlement d'arriérés de paiement se sont élevées au total à 2,9 millions de USD.